

## DÉBUT D'ALCOOLISME

---

Par **Profil supprimé** Posté le 07/09/2019 à 15h46

Bonjour, mon père à été très attristé par un décès et depuis cet évènement il s'est mis à boire de plus en plus avec le temps . Au départ il buvait entre un et deux verres par jour mais au fur et à mesure du temps la quantité à augmenté à 2 verres et 2 canettes(qu' il boit en cachette) . J'ai 16 ans et je ne sais pas quoi faire pour l'aider. Il se cache désormais dans le garage pour boire ses canettes croyant que je ne le sais pas . Je suis le seul pour le moment de la famille à le savoir et je ne sais pas si je dois en parler avec ma mère ou essayer de lui parler quand je suis seul avec lui . Merci pour votre aide .

### 1 RÉPONSE

---

**Moderateur** - 09/09/2019 à 17h53

Bonjour Jeant,

Soyez le bienvenu dans ces forums. Merci pour votre confiance.

Nous vous conseillons d'en parler avec votre mère, qui s'est d'ailleurs peut-être elle aussi rendue compte de quelque chose. Le sujet de la consommation problématique d'alcool est souvent un sujet tabou dans les familles. Chacun "sait" mais n'ose pas en parler. Or, il est conseillé d'essayer de faire le contraire : en parler entre soi et en parler avec la personne concernée, sans reproches et avec beaucoup de compassion.

Aux fondements de ce genre de consommation il y a souvent des problèmes émotionnels complexes. Aussi, il ne suffit souvent pas d'en parler et d'obtenir des "promesses" pour que la situation change réellement. Cela peut être épuisant d'essayer de faire en sorte qu'une personne qui boive arrête de boire. C'est une raison supplémentaire pour ne pas être seul à porter cela et pour en parler autour de vous.

En tout cas c'est plutôt bien de tirer la sonnette d'alarme. Comme vous le dites votre père semble être au début d'un processus et il a peut être des ressources pour revenir à une consommation normale ou pour devenir abstinent. En en parlant vous allez lui permettre à son tour de parler de ses souffrances. Peut-être pas à vous parce que c'est peut-être difficile pour un père de parler de cela à son fil mais il pourra toujours s'adresser à un professionnel qui l'aidera. Notre service tient à votre et à sa disposition les adresses de lieux pour en parler.

Cordialement.

---